

Délibération n°977/2013

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

SYNDICAT MIXTE

DU PAYS DE DINAN

L'an deux mil treize, le 12 septembre à 18 heures, le Comité Syndical du Pays de Dinan, dûment convoqué le 5 septembre, s'est réuni à la mairie de Dinan sous la présidence de Monsieur Raymond ARMANGE.

Nombre de membres titulaires en exercice : 39
Nombre de membres titulaires présents : 21
Nombre de membres représentés (pouvoir) : 15



Etaient excusés :

Mesdames HINAULT Martine (pouvoir à M. BERHAULT) ; MAUFFRAIS Marie-Annick ; BELLIARD Claudine (pouvoir à M. LEBRANCHU) ; SALOU Marie-Thérèse (pouvoir à M. VILT) ; AMICE Annick (pouvoir à M. COUELLAN).
Messieurs MEGRET Jean (pouvoir à M. ARMANGE) ; HAMON Daniel (pouvoir à M. CALISTRI) ; GESRET Michel (pouvoir à M. MEGRET) ; BURLOT Alain (pouvoir à M. RIAUX) ; LECHIEN Didier (pouvoir à M. BENOIT) ; REYNES Francis (pouvoir à M. DAUGAN) ; FRANCOIS Henri ; PETIT Roland (pouvoir à Mme TILLON) ; MIRIEL Didier (pouvoir à M. JAN) ; HAVARD Jean Claude (pouvoir à M. LEROY) ; BERTRAND Gérard (pouvoir à M. CHEVALIER) ; LEBRETON Claudy (pouvoir à M. MESLAY) ; VASPART Michel (pouvoir à M. DELAROCHEAULION).

Etaient présents:

Mesdames ROUSSEAU Brigitte ; GUILCHER Pascale ; TILLON Marie – Reine.
Messieurs **ARMANGE Raymond** ; LEBRANCHU Jean Marc ; CHEVALIER Mickaël ; BENOIT René ; BERHAULT Gérard ; DELAROCHEAULION Jean Yves ; DERU Didier ; RIAUX Denis ; BOLORE Patrick ; COUELLAN Jean Luc ; VILT Gérard ; RAFFRAY Michel ; JAN Alain ; LEROY Jean-Paul ; MESLAY Philippe ; JOSSELIN Charles ; CALISTRI André ; DAUGAN Michel.

OBJET : EIE – ADEME aide à la création (2^{ème} année) Achats d'investissement et décision modificative n°3

Dans le cadre de la mise en place de l'Espace Infos Energie, le syndicat mixte du Pays de Dinan a sollicité l'ADEME pour une subvention d'investissement «aide à la création 2^{ème} année».

1/ Décision modificative d'ajustement

Lors de la préparation budgétaire en février dernier, un budget initial EIE a été élaboré pour l'acquisition de matériels divers (compte 2188) pour un montant de 2 592 HT / 3 100€ TTC en section d'investissement.
Par contre, la subvention ADEME afférente de 2 592€ HT a été inscrite en section de fonctionnement au compte 7478.

Il convient de procéder à une modification d'inscription budgétaire de fonctionnement en investissement pour la subvention ADEME.

2/ Décision modificative d'ajout de crédits

Fin mai, lors de l'établissement de la demande de financement auprès de l'ADEME*, il s'est avéré un besoin en investissement plus important, nécessitant l'augmentation du budget initial pour le porter à 5 510€ HT soit 6 590 €TTC pour l'achat de :

- Compte 2183 Matériel informatique : disques durs externes (environ 250 € HT° / 299€ TTC)
- Compte 2184 Mobilier : bibliothèque, armoire, angle de bureau, meuble bas (environ 810€ HT / 969€ TTC)
- Compte 2188 Autres immobilisations : panneaux (conception / fourniture et impression / livraison) – wattmètres Voltcraft Check Energy 3000 – vidéoprojecteur + écran de projection sur pied + câble HDMI + enrouleur 4 prises (environ 4 450€ HT / 5 320 € TTC)

Il convient

a/de faire un ajout de crédits tant en dépenses qu'en recettes en section d'investissement.

b/de décider que les biens cités seront imputés spécifiquement, en section d'investissement, aux articles indiqués.

En conséquence, il est proposé aux membres du comité syndical

- de décider que les biens cités seront imputés spécifiquement, en section d'investissement, aux articles indiqués.
- d'adopter la décision modificative reprenant à la fois la décision modificative d'ajustement (1) et la décision modificative d'ajout de crédits (2) telle que proposée ci-dessous

EIE – ADEME Aide à la création (2^{ème} année) - Décision modificative n°3

Section Fonctionnement

Compte	Dépenses	BP 2013 EIE	DM		Compte	Recettes	BP 2013	DM
O23	Virt à section Invest.	3 100.00	- 2 020.00		OO2	Affectation Résultat	508.00	-
O22	Dépenses imprévues		- 572.00		7478	Subvention ADEME	2 592.00	- 2592.00
	TOTAL	3 100.00	- 2 592.00			TOTAL	3 100.00	- 2 592.00

Section Investissement

Compte	Dépenses	BP 2013 EIE	DM		Compte	Recettes	BP 2013	DM
2183	Matériel informatique	0	300.00		O21	Virt de la section Fonct.	3 100.00	- 2 020.00
2184	Mobilier	0	1 000.00		1318	Subvention ADEME	0	5 510.00
2188	Autres immobilisations	3 100	2 190.00					
	TOTAL	3 100.00	3 490.00				3 100.00	3 490.00

En conséquence et après en avoir délibéré, les membres du Syndicat mixte du Pays de Dinan, à l'unanimité,

- décident que les biens cités seront imputés spécifiquement, en section d'investissement, aux articles indiqués.
- adoptent la décision modificative reprenant à la fois la décision modificative d'ajustement (1) et la décision modificative d'ajout de crédits (2) telle que proposée ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés.

Pour copie conforme
Le Président,
Raymond ARMANGE

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi d'un exemplaire de l'acte
à la Sous-Préfecture de DINAN
le 23 SEP. 2013

Le Président,
Raymond ARMANGE